



La sécurité d'abord pour vous et votre famille

Vous prévoyez partir en voyage d'affaires ou d'agrément ? L'ACSTA s'assure que votre voyage se fait agréablement et en toute sécurité.

Le contrôle et vous

Comme organisation gouvernementale, l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) est là pour vous protéger. Son personnel dévoué et hautement spécialisé vous accordera son attention aux points de contrôle partout au Canada.

Le site Web de l'ACSTA est votre outil de référence qui contient de l'information sur la préparation de vos bagages de cabine et de vos bagages enregistrés, ce qui vous attend au point de contrôle de préembarquement, sur les besoins spéciaux et sur les choses à faire avant de vous présenter à l'aéroport.

Votre protection, c'est notre affaire.

Voici quelques conseils importants :

- La plupart des articles pointus ou tranchants ne sont pas permis au-delà du point de contrôle de préembarquement.
- Les armes-jouets et les imitations d'armes ne sont pas permises au-delà du point de contrôle. Sachez qu'une arme-jouet en plastique peut avoir l'air d'une vraie arme au rayon-X.
- Veillez à ce que vos médicaments soient étiquetés correctement et placez-les dans vos bagages de cabine.
- Avant de partir pour l'aéroport, assurez-vous de connaître les restrictions les plus récentes en ce qui concerne les bagages de cabine.
- Évitez la cohue en arrivant tôt !

Nous vous invitons à visiter notre site Web au www.acsta-catsa.gc.ca ou à nous téléphoner au **1-888-294-2202**.

RENSEIGNEMENTS DE L'ACSTA SUR LE VOYAGE

www.acsta-catsa.gc.ca